



**« Universités : « Ne revenez pas en arrière sur la gouvernance »  
(Laurence Parisot au colloque de l'Institut Montaigne)**

*Dépêche AEF 155645 du 26-09-2011*

« Ne revenez pas en arrière sur la gouvernance. » C'est l'appel lancé par Laurence Parisot, présidente du Medef aux présidents d'université à l'issue de la première table ronde du colloque « 15 ans de réforme des universités : quels acquis, quels défis ? », organisé lundi 26 septembre 2011 par l'Institut Montaigne. Ayant pour thème « Enseignement supérieur et recherche : où en est l'université », cette table ronde est l'occasion de revenir sur les changements les plus marquants intervenus au cours des dernières années. Christian Forestier, administrateur du Cnam, évoque « l'effondrement progressif des murs qui existaient au sein de l'enseignement supérieur, avec des mondes qui ne se parlaient pas entre eux ». Côté recherche, Eva Pebay-Peyroula, présidente du CA de l'ANR, note « un changement énorme dans le type de recrutement » qui contribue à « rétablir la confiance que le monde de la recherche peut avoir dans les universités ».

Autre évolution, notée par Laurence Parisot, le regard que les entreprises portent sur les universités a « énormément changé ». Selon elle, « la réticence - ou la méfiance - que l'on a pu constater entre les universités et les entreprises » est « absurde ». En réalité, « il y a un potentiel d'enrichissement mutuel immense ». Aujourd'hui, « le dialogue est clairement établi » et il est « constructif », assure-t-elle en expliquant que de nombreuses initiatives se développent ce qui « montre la volonté d'agir ensemble ».

***Intégration des entreprises dans le CA des Universités***

Pour elle, il y a néanmoins « un enjeu fondamental de lisibilité et de communication » car « les grandes entreprises s'en sortent », mais ce n'est pas le cas des PME et des ETI qui sont pourtant aujourd'hui « les lieux de création d'emplois ». L'introduction de « personnes issues du monde de l'entreprise dans la gouvernance des universités peut aider » à mieux se comprendre. À l'heure actuelle, « il y a environ 180 chefs d'entreprises qui sont dans les CA d'universités », indique Laurence Parisot qui estime qu'il est possible de « faire beaucoup mieux » pour que les entreprises soient intégrées « non pas dans la partie pédagogique, mais dans la partie stratégique ». Selon elle, il faut en effet comprendre que le fait d'associer les entreprises à la gouvernance permettra d'avoir « plus de facilités à d'obtenir des fonds privés ».

À l'université de la Rochelle, « les relations avec les entreprises sont bonnes au niveau licence et master », témoigne son président Gérard Blanchard. Il évoque notamment « le rôle de la fondation universitaire qui a permis de mettre en place un certain nombre d'initiatives ». Il reconnaît toutefois que le travail avec les PME est « beaucoup plus difficile » car « elles ne savent pas toujours ce qu'elles attendent des universités ».

***« Aidez-moi à faire reconnaître le Doctorat dans les conventions collectives »***

Dans le cadre des relations entre les universités et les entreprises, « il est important que les entreprises considèrent comme un plus le fait que des étudiants diplômés d'écoles d'ingénieurs aient une thèse », selon Philippe Froguel, responsable de l'UMR « génomique et maladies métaboliques » (CNRS, Lille-II et Institut Pasteur de Lille). De même, Eva Pebay-Peyroula constate que « les chercheurs ont du mal à aller vers le monde de l'entreprise ». Cela est « un problème qui n'existe pas à l'étranger. » Il est important que « des relations se nouent entre les deux mondes », ajoute-t-elle.

Le Medef « n'a pas cessé de multiplier les colloques pour faire comprendre l'intérêt des entreprises à recruter des doctorants », rappelle Laurence Parisot. Toutefois, « pour les PME notamment, il est encore difficile de s'y retrouver dans la jungle de l'offre universitaire ». Elle rappelle également que l'embauche d'un doctorant « coûte un peu plus cher » et n'est pas toujours « immédiatement rentable ». C'est pour cette raison que les PME et les ETI « ne sont pas toujours prêtes à prendre le risque ». Pour accélérer l'insertion professionnelle des doctorants, « il faut que leurs statuts soient reconnus dans les conventions collectives », rappelle la présidente du Medef. « Aidez-moi » à y parvenir, lance-t-elle à l'attention des présidents d'université.

« Avec le doctorat, nous avons quelque chose que les grandes écoles n'ont pas », ajoute Louis Vogel, président de la CPU. Il est désormais nécessaire de « positiver le message » car « c'est le diplôme international par excellence ». Il propose également de développer des thèses courtes », notamment pour les domaines comme le droit. « Aujourd'hui, aucun magistrat en France n'est docteur, ce qui les pénalise énormément dans leur mobilité internationale car le PhD est la référence dans le monde. En leur permettant d'obtenir une thèse courte, d'exercice, cela résoudrait le problème. »

### **« L'Université souffre de son cloisonnement »**

Louis Vogel revient également sur l'idée de décroisement des universités. Selon lui, il est nécessaire de développer une « université globale », car « l'université souffre de son cloisonnement ». « Nous serons forts si nous travaillons ensemble », assure-t-il en s'adressant aux entreprises et aux grandes écoles. Soulignant que « l'université commence à attirer », Louis Vogel estime que « l'université a sa chance à condition de décroiser ». Il évoque également « une demande de la part des étudiants » qui ne veulent pas se spécialiser trop tôt. La France a « un retard important dans le domaine de l'interdisciplinarité », note-t-il, en remarquant que « les moyens sont pourtant là ». « Il faut réorganiser le système depuis la première année. »

Christian Forestier juge qu'après le PIA, « les choses ne seront pas comme avant ». « Il n'y aura pas d'index purement universitaires [sans écoles], de la même façon qu'il n'y aura d'index sans université ». Le besoin de décroiser les universités est également évoqué par Eva Pebay-Peyroula qui estime que « les étudiants qui seront dans un labex auront besoin de connaissances scientifiques larges », ne se limitant pas au périmètre d'excellence.

### **Taux de réussite des formations universitaires**

Aujourd'hui, « force est de constater qu'en matière de production de diplômés, le système est congelé », regrette Christian Forestier. Il rappelle que « depuis 1998, nous n'avons pas gagné un point » et les diplômés de l'enseignement supérieur représentent toujours « 40 % d'une classe d'âge ». Or, « lors de la précédente campagne, les candidats avaient tous pour objectif de passer à 50 % », mais cela « ne se fait pas d'un simple coup de baguette magique ». « C'est le défi du prochain quinquennat. »

Pour Eva Pebay-Peyroula, « le fait d'avoir un grand nombre d'étudiants ne doit pas conduire à un nivellement par le bas » de l'enseignement supérieur français. Elle insiste également sur la nécessité, « face à des étudiants différents », d'« inventer de nouvelles façons d'enseigner ». « Si l'on veut former ces jeunes, il faut s'en donner les moyens ». « Il faut une véritable formation par la recherche », ajoute Philippe Froguel. Il estime en effet qu'il « ne faut pas se servir des étudiants comme d'une main d'oeuvre ».

### **PIA : « Le système a été entièrement pensé »**

Revenant sur l'idée de l'interaction entre les étudiants et la recherche, Philippe Froguel cite l'exemple de l'EPFL où « 30 % des enseignants-chercheurs et des chercheurs enseignent ». En France, « les outils existent pour permettre de développer ce modèle ». « Si le PIA est bien utilisé, la France pourra grimper dans les classements internationaux », assure-t-il.

Évoquant à son tour le programme des investissements d'avenir, Gérard Blanchard déclare avoir « l'impression que le système n'a pas été entièrement pensé » et que « beaucoup d'universités ne vont pas se retrouver » dans les « pôles de visibilité mondiale. Selon lui, « les universités doivent inventer leurs systèmes d'excellence » et « développer des stratégies de différenciation ». Il faut « une stratégie de niche », ajoute-t-il évoquant la nécessité de « montrer que l'excellence est partout ». De même, il revient sur l'autonomie dont les universités « avaient absolument besoin ». Selon lui, les changements ont toutefois « tendance à être progressivement neutralisés ».

## **Laurent Wauquiez au Medef : « Le maillon faible est dans le privé, qui ne s'investit pas assez dans l'enseignement supérieur et la recherche »**

*Dépêche AEF 154520 du 02-09-2011*

« Tout [l'enseignement supérieur et la recherche] s'est métamorphosé en cinq ans, nous avons changé. Et vous ? » : C'est la question que pose Laurent Wauquiez, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, aux entreprises réunies lors de la « 4e rencontre universités et entreprises », organisée par le Medef vendredi 2 septembre 2011, dans les locaux d'HEC, dans le cadre de son « université d'été ». Cette 4e rencontre est pour la première fois co-organisée avec la CPU et ouverte à l'ensemble des participants de l'université d'été. « Le maillon faible aujourd'hui est dans le privé, qui ne s'investit pas assez

dans l'enseignement supérieur et la recherche », estime-t-il. Aujourd'hui, « la course à la recherche a remplacé la course aux armements », déclare Laurent Wauquiez pour souligner l'importance de l'enjeu.

Le ministre estime que le milieu disposait d'un « excellent corps enseignant, d'organisations de recherche prestigieuses, d'universités avec une histoire forte, mais de structures politiques totalement archaïques, [avec] des portes et des fenêtres fermées au monde des entreprises ». Les efforts des présidents d'universités et de l'administration du ministère ont permis « de s'attaquer à tous les blocages ». Cela a notamment permis de réorganiser la recherche autour de priorités et de passer d'une conception de l'université « par silos » à une conception « alliant la pluridisciplinarité et la spécialisation ». L'autonomie des universités est une révolution », estime-il aussi, tandis que les investissements d'avenir constituent un outil puissant pour développer les interactions entre public et privé.

« J'ai besoin de voir le niveau du privé en matière d'investissement recherche monter (...). J'ai besoin que le Medef se mobilise pour faire savoir à quel point l'enseignement supérieur et la recherche se sont décloisonnés », insiste-t-il. À titre d'exemple, il cite entre autres le CIR, les fondations, les Cifre, les chaires, le dispositif Open lab mis en place par PSA... Autres chantiers : la relance de l'apprentissage, la mise en place de conventions de stages « pérennes », « la refonte des contenus d'enseignement »...

Par ailleurs, Laurent Wauquiez estime que « l'université et la recherche doivent faire des efforts économiques indispensables en matière de dépenses de fonctionnement, mais qu'en même temps il faut investir ».

### **LOUIS VOGEL : « Les Universités ont besoin de s'Entreprises »**

Louis Vogel, président de la CPU, lance lui aussi un appel : « Les universités ont besoin des entreprises. Vous pouvez nous aider de plusieurs façons : en participant à nos organes de gouvernance qui vous sont ouverts, en participant à nos enseignements, en créant des laboratoires et des sociétés permettant le transfert de technologie sur nos campus, en fournissant des stages à nos étudiants, en participant à nos fondations. Il faut un entrepreneuriat universités-entreprises. »

Pour Louis Vogel, « il est indispensable dans une économie de la connaissance que les cloisonnements traditionnels tombent ». La copération entre universités et entreprises s'est en particulier manifestée à l'occasion des réponses aux appels à projets des programmes d'investissements d'avenir. « Aujourd'hui, plus que jamais la coopération est indispensable. Les transferts d'innovation doivent se faire depuis les laboratoires de recherche ; les entreprises doivent rejoindre nos campus ; et les start-up doivent essaimer à partir d'eux. » Louis Vogel estime « qu'il n'y a aucune raison pour qu'il n'y ait pas de Bill Gates, de Steve Jobs ou de Mark Zuckerberg français ».

### **MICHEL PÉBEREAU : « Faites confiance aux universités »**

De son côté, Michel Pébereau, en charge des questions d'enseignement supérieur au Medef et président du CA de BNP Paribas, lance deux appels. « Faites confiance à nos universités », déclare-t-il à l'attention des entreprises. Il les invite en particulier à investir davantage dans la recherche dans les universités et à diversifier leurs recrutements « en se fondant sur les compétences plus que sur les intitulés de diplômés ». L'autre appel est adressé aux universités : « Soyez convaincues que l'entreprise est un lieu de développement pour les étudiants, qu'il faut préparer à y entrer. »

Le classement de Shanghai, « malgré toutes les critiques qu'on peut lui faire », a le mérite de mettre en lumière que les universités sont confrontées à la même concurrence internationale « exacerbée » que le sont les entreprises, estime Michel Pébereau. « Le renforcement de l'excellence universitaire est l'une des priorités de notre pays », selon lui. « L'autonomie des universités est une réalité, même si la gouvernance peut encore être améliorée ». Si les universités le souhaitent, « les responsables d'entreprises sont prêts à s'impliquer davantage » dans la gouvernance des universités, déclare-t-il (AEF n°132339)

## **« Insertion des docteurs : « un post-doctorat valorise le diplôme et réduit le temps de recherche d'emploi » (universités de Montpellier)**

*Dépêche AEF 150685 du 27-05-2011*

71 % des post-doctorants des trois universités de Montpellier (1) ont, 30 mois après la date de soutenance de leur thèse, moins de 6 mois de recherche d'emploi sur cette période, contre 58 % des docteurs n'ayant pas fait de post-doctorat, indique une enquête réalisée par les Observatoires de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle des universités de Montpellier, publiée en mai 2011. « Effectuer un post-doctorat valorise le diplôme et réduit le temps de recherche d'emploi », constate l'enquête. Les doctorants sont 41 % à effectuer un post-doctorat. 85 % des post-doctorants et 87 % des docteurs sans post-doc sont en emploi. L'enquête, réalisée en décembre 2011, a concerné 693 docteurs ayant soutenu leur

thèse en 2008, issus des dix écoles doctorales des universités montpelliéraines. Le taux de réponse est de 65 %.

Respectivement 15 % des post-doctorants et 12 % des docteurs sans post-doc sont en recherche d'emploi. Au niveau national, l'enquête génération 2004 du Cereq montre qu'en 2007, 10 % des docteurs sont au chômage trois ans après leur soutenance.

### **Statut**

Plus de neuf docteurs sur dix (91 %) occupent un poste de niveau ingénieur, cadre ou catégorie A, principalement dans le secteur public. Plus de six docteurs sur dix (62 %) exercent dans le secteur public (46 %) au niveau national. Plus de deux-tiers (70 %) des entreprises ou établissements accueillant des docteurs ont plus de 200 salariés. Les doctorants travaillent à 42 % dans la région Languedoc-Roussillon, à 20 % en Île-de-France. Parmi les 33 % de docteurs qui exercent leur métier à l'étranger, un sur deux est de nationalité française.

Plus d'un tiers (35 %) des doctorants montpelliérains ont utilisé leurs réseaux pour trouver un emploi, soit en s'appuyant sur les contacts noués pendant leur doctorat et/ou leur post-doctorat (20 %), soit en utilisant leurs relations personnelles (15 %). Ils sont 22 % à avoir réussi un concours de la fonction publique. Un quart (21 %) ont obtenu un poste après une candidature spontanée, 14 % suite à une offre d'emploi. Sept docteurs (3 %) ont créé leur entreprise.

### **Rémunération**

« Le post-doc joue un rôle positif de tremplin professionnel, même si le contrat est de nature temporaire », note l'enquête. La rémunération actuelle d'un docteur ayant fait un post-doc est supérieure que pour un docteur n'ayant pas fait de post-doc : 2 397 € nets mensuels hors prime, en moyenne, contre 2 088 € pour un emploi occupé en France (2 093 € contre 1 827 € pour un emploi à l'étranger). Les observatoires montpelliérains constatent une différence dans la rémunération entre les hommes et les femmes (2 192 € de revenu net mensuel pour les hommes contre 2 054 € pour les femmes).

## **« Insertion des docteurs : les « représentations stéréotypées » dominant chez les PDG, DRH et directeurs R&D (observatoire de Lille-I)**

*Dépêche AEF 145440 du 15-02-2011*

« Une part significative » des PDG, DRH et directeurs R&D des entreprises « développe des représentations stéréotypées des docteurs davantage fondées sur les images et clichés entourant les chercheurs que sur l'expérience de leurs activités professionnelles » : telle est la conclusion d'une enquête menée par l'université Lille-I auprès d'une centaine d'acteurs de l'économie, de l'innovation et de l'emploi dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie (Belgique), dans le cadre du projet européen « Prodoc ».

Cette enquête s'appuie sur 84 entretiens de responsables d'entreprises et d'organismes non marchands réalisés en face à face, majoritairement dans les zones de Lille, Charleroi et Namur. Prodoc est un projet « Interreg franco-wallon », financé pour la période 2009-2012. Il a pour double objectif de mener une réflexion sur l'insertion professionnelle des docteurs en zone transfrontalière et de proposer des actions pour favoriser leur employabilité dans d'autres secteurs que la recherche publique et l'enseignement.

### **Plus de débouchés en Biologie, Santé ou Agroalimentaire**

Selon cette étude, réalisée à Lille-I par l'Ofip (observatoire des formations et de l'insertion professionnelle), le secteur de l'industrie (automobile, ferroviaire, textile, métallurgie, sidérurgie, chimie...) préfère souvent confier les activités d'innovation à des ingénieurs : « Dans certains établissements, la crainte vis-à-vis des diplômés de doctorat qui n'ont pas également une formation d'ingénieur est qu'ils soient peu enclins à évoluer vers des responsabilités de chef de projets, fonctions (...) qui les rapprochent des activités de gestion et de management pour lesquelles ils n'ont souvent pas été explicitement formés. » Une impression illustrée par le témoignage d'un dirigeant de PME cité par l'étude : « Quand vous êtes sûr de l'activité qui ne nécessite pas d'aller chatouiller l'électron, vous ne vous cassez pas la tête à vous dire : il me faut un docteur. »

Exceptions dans le secteur secondaire, les entreprises de la biologie, de l'environnement, de la santé, de la pharmacie et de l'agroalimentaire semblent plus ouvertes aux docteurs. « Si ces derniers sont, logiquement, recrutés pour leur haut niveau scientifique (et leur rigueur méthodologique), ils le sont aussi pour leurs capacités d'anticipation et d'adaptation aux changements, ainsi que pour leurs capacités d'imagination. » D'ailleurs, « les docteurs ne paraissent pas rencontrer (plus que d'autres) des problèmes lorsqu'ils exercent des fonctions de chef de projet et de management », notent les auteurs de l'étude.

Dans le secteur tertiaire, les recruteurs estiment souvent que le diplôme de master ou d'école de commerce est plus adapté aux fonctions de cadre : « Ici plus qu'ailleurs, le diplômé de doctorat est souvent jugé 'sur-diplômé' par les responsables rencontrés et la formation par la recherche qu'il a reçue ne constitue pas à leurs yeux la formation la plus adaptée aux activités de management et de gestion de projets », décrypte l'étude.

### ***Des Doctorants peu attirés par l'Entreprise***

L'Ofip relève par ailleurs que les doctorants eux-mêmes cherchent d'abord à s'insérer dans la sphère académique, malgré des débouchés limités. Ainsi, parmi les diplômés 2005 des universités Nord-Pas-de-Calais en emploi en 2008, près de 60 % exercent des fonctions d'enseignant (titulaire ou non) et/ou de chercheur. Et « ceux qui choisissent de travailler hors de la sphère académique travaillent majoritairement hors de la région Nord-Pas-de-Calais du fait, en particulier, du sous-investissement en R&D (...) dans les entreprises du secteur privé ».

Les responsables d'entreprises rencontrés dans le cadre de cette étude formulent trois souhaits : que le docteur connaisse le monde de l'entreprise et pas uniquement le milieu universitaire ; qu'il oriente sa thèse vers la recherche appliquée, si possible en lien avec une entreprise ; qu'il puisse acquérir durant sa formation des compétences en management de projet, en ressources humaines et en droit. « Ces propositions sont en partie déjà réalisées », remarquent les auteurs de l'étude, qui mettent l'accent sur le nécessaire travail de communication à mener à ce sujet